

COMMUNE & ÉNERGIE

Décarbonons ensemble pour tous, sans gaspiller

La lettre des municipales du Réseau Énergies Terre&Mer et de Vent des maires
N°1 -12 janvier 2026

Transition énergétique : le temps est venu pour que les territoires reprennent la main

L'énergie constitue un enjeu stratégique pour l'avenir de nos territoires. Ressource-clé du fonctionnement de notre société, elle appelle désormais des choix structurants, en particulier **pour les communes rurales et littorales**, en première ligne face aux évolutions économiques, environnementales et foncières.

Après plusieurs décennies d'orientations nationales parfois contradictoires, les collectivités disposent désormais d'une opportunité pour **reprendre la maîtrise de leurs trajetoiress énergétiques**.

Engagés depuis des années aux côtés des élus locaux et des populations des territoires ruraux et littoraux, **le Réseau Énergies Terre & Mer (RETM) et le collectif Vent des maires** souhaitent aider les communes à reprendre la main sur leur avenir énergétique.

Durant ce temps fort de la démocratie locale, cinq lettres seront adressées. Leur objectif : informer et aider les candidats et les populations à préparer la nouvelle vie municipale.

Énergies renouvelables : où en sont les zones d'accélération ?

Lancée en 2022, la procédure d'identification des zones d'accélération visait à développer les différentes énergies renouvelables. Pour la partie électricité, elle s'est rapidement heurtée aux constats des réalités :

- **Une surproduction électrique de 20% persistante en France**
- **Une hausse continue du coût de l'électricité**, pesant fortement sur les ménages, les entreprises locales et la désindustrialisation
- **Une stagnation durable de la consommation**, liée aux progrès de l'efficacité énergétique et aux efforts de sobriété
- **Une forte dégradation des patrimoines culturel et naturel à terre et en mer.**

Ces éléments interrogent la pertinence des stratégies d'implantation actuelles, en particulier dans les territoires ruraux et littoraux où les enjeux fonciers, paysagers et économiques sont très sensibles.

Malgré les manques d'outil et de cadre, beaucoup de communes se sont prises à inventer un nouvel avenir énergétique.

Fait notable : les communes n'ont retenu que 1% des zones d'accélération pour l'éolien terrestre, et 3% pour l'agrivoltaïsme : un score clair, publié par le Ministère en avril 2025.

Ce n'est pas un sondage, c'est le résultat des choix de plus de 12 000 communes, qui se sont exprimées, contrairement aux sondages orientés, qui prouve que la grande majorité des communes veulent réduire au minimum les éoliennes et l'agrivoltaïsme sur leur territoire.

Quelques repères chiffrés

- Surproduction : avec 20% de surproduction, la France a le record mondial d'exportation d'électricité à prix cassés mais ce sont les Français qui paient l'addition**

Ce résultat a été obtenu en 2025 grâce à la performance de son parc nucléaire, mais à des prix très bas, en raison d'une surproduction persistante en France et en Europe. Mais la plupart des producteurs éolien et solaire ont négocié des prix garantis beaucoup plus élevés : **les Français paient ces garanties dans leurs factures.**

- Le prix de l'électricité a plus que doublé en 15 ans,**

selon les statistiques du Ministère de l'Ecologie. Plus d'un tiers des Français sont désormais en situation de précarité énergétique, tandis que de nombreuses PME sont fragilisées et que la désindustrialisation s'accélère.

- Consommation électrique en baisse depuis 15 ans et stagnation autour de 450 TWh depuis 4 ans malgré les nouveaux usages**

La conséquence est simple : ce n'est pas la production d'électricité qu'il faut augmenter, c'est la consommation électrique qui devrait augmenter.

Mais de nombreuses autres solutions énergétiques de décarbonation de la chaleur et de la mobilité existent.

- 55 GW de projets éoliens et solaires : un immense gâchis d'énergie et d'argent public**

55 GW sont en cours d'instruction ou autorisés au 31 décembre 2024, soit 120 % de l'ensemble du parc installé en 25 ans, bénéficiant de mécanismes de prix garantis supérieurs au marché. Alors que la consommation baisse.

Malgré cette dynamique, ces installations n'ont pas renforcé la décarbonation de l'électricité française, déjà l'une des plus élevées au monde (95 %). Elles se sont principalement substituées à la production nucléaire, dont l'empreinte carbone est plus faible que celle des éoliennes et des panneaux solaires importés. Elles ont nécessité des investissements massifs de raccordement, de flexibilité et de stabilité du réseau au prix d'une augmentation du coût de l'électricité.

Zoom >>>

> La consommation électrique

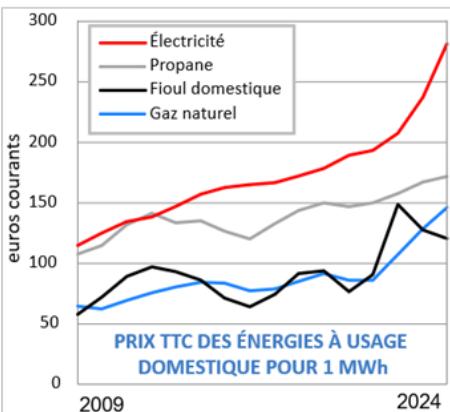
En baisse depuis 14 ans, comme le montre ce graphique. La cause ? La sobriété des consommateurs, l'efficacité énergétique des équipements et l'explosion du prix de l'électricité.

Source : RTE



L'enjeu : basculer la consommation d'énergie fossile vers l'électricité. Cela ne se fera pas en augmentant les coûts de l'électricité – dont la première cause en France est le coût des énergies électriques intermittentes (éolien et photovoltaïque).

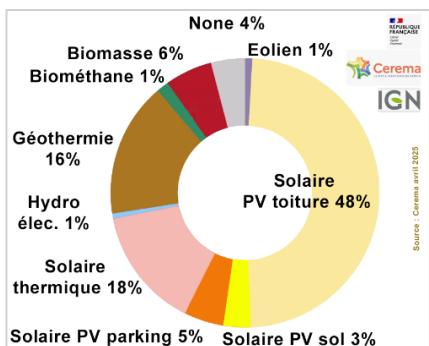
> Doublement du prix de l'électricité pour les particuliers en 15 ans



Source : Ministère de l'Ecologie – SDES 09/25

> Le choix des zones d'accélération par les communes

Rejetant éolien et agrivoltaïsme, les communes se sont ruées sur le solaire en toiture. Elles n'ont pas oublié solaire thermique, géothermie et la biomasse.



> 55 GW de projets en cours de développement et d'instruction dans votre Région. Pour quoi faire ?

GW	éolien			
	total	terre	mer	PV
Auvergne Rhône-Alpes	3,1	0,6		2,5
Bourgogne Franche-Comté	4,6	1,5		3,1
Bretagne	3,4	0,6	2,2	0,6
Centre Val de Loire	4,3	1,1		3,2
Corse	0,2	0,0		0,1
Grand Est	4,8	2,6		2,1
Hauts de France	4,3	2,3	0,6	1,4
Normandie	4,8	0,7	3,5	0,6
Nouvelle-Aquitaine	15,4	2,6	2,4	10,5
Occitanie	5,6	0,6	1,6	3,4
Pays de Loire	2,3	0,4	0,5	1,4
Provence Côte d'Azur	1,5			1,5
Île de France	0,5	0,1		0,5
Total (GW)	55	13	11	31

La France est en surproduction d'électricité. C'est une véritable bombe à retardement, puisque ces moyens de production viendront s'ajouter à la surproduction actuelle. Devinez qui va payer.

Des interrogations pour les territoires ruraux et littoraux

Les communes rurales et littorales sont souvent dotées de ressources foncières importantes mais de moyens administratifs limités.

Elles doivent pouvoir disposer d'informations fiables et d'un accompagnement adapté pour exercer pleinement leurs responsabilités.

- Quel est l'intérêt d'une surproduction mal valorisée alors que de nombreux ménages peinent à se chauffer correctement ?
- Comment préserver les terres agricoles, les paysages littoraux et les espaces naturels face à des projets parfois déconnectés des besoins locaux ?
- Comment garantir que les retombées économiques - notamment fiscales - soient réellement pérennes dans un contexte de marché instable et de restrictions budgétaires qui menacent IFER et DGF ?
- Comment s'assurer que les choix énergétiques restent maîtrisés localement, au service des habitants et des activités économiques du territoire ?

Votre parole est essentielle

Afin de mieux comprendre vos attentes, vos contraintes et vos priorités pour votre prochain mandat, nous vous invitons à répondre à un questionnaire anonyme (5 à 10 minutes).

Les enseignements recueillis permettront d'alimenter les prochaines lettres et de proposer des pistes d'action adaptées aux réalités locales.



Accédez directement au questionnaire via le QR code ou via le lien ci-dessous

Questionnaire transition énergétique

La prochaine lettre présentera des **solutions énergétiques territoriales**, des **modèles d'ingénierie locale** et des **outils opérationnels** permettant d'engager une transition énergétique choisie, maîtrisée et bénéfique pour votre commune et ses habitants.

Nous vous remercions pour votre engagement au service de vos territoires. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2026 et vous souhaitons une excellente campagne municipale.

RETM & Vent des maires



www.retm.fr
retm@retm.fr



www.ventdesmaires.fr
contact@ventdesmaires.fr